

2023 - LES WALLO DANS LE 100 !

La Bière "La Wallo"



Comité
Central de
Wallonie

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Remise du chèque des bénéfices de la bière « La Wallo » à la Société Royale Moncrabeau - Les 40 Molons Le vendredi 24 novembre 2023 - 11 heures Brasserie du Bocq, Rue de la Brasserie 4, 5530 Yvoir

Dans le cadre du **centième anniversaire** des Fêtes de Wallonie à Namur, le **Comité Central de Wallonie** et son partenaire historique, **La Brasserie du Bocq** (Blanche de Namur, Gauloise,...), ont produit ensemble une nouvelle bière blonde locale titrant 5,4%, parfumée au houblon de Philippeville.

Nommée « **La Wallo** », elle fut le fruit d'une belle et amicale collaboration entre ces deux institutions namuroises qui a permis de mettre en avant, d'une part, le savoir-faire d'une entreprise présente dans notre Province depuis 1858 et, d'autre part, le savoir-vivre d'un comité de bénévoles ayant à coeur de célébrer le centenaire de ses fêtes.

La commercialisation de « La Wallo » a été un **succès total**. Plusieurs milliers de namurois(e)s ont pu goûter le fameux breuvage durant la période des fêtes : la grande majorité des manifestations officielles du troisième week-end de septembre ont permis au public de la découvrir, tandis que de nombreux bars et magasins dans le Namurois l'ont mise en vente, contribuant ainsi à cette belle réussite.

Un **chèque de 4.320 €**, représentant le bénéfice des ventes de « La Wallo », a été remis ce vendredi 24 novembre aux œuvres philanthropiques de la **Société Royale Moncrabeau – Les 40 Molons**, qui viennent en aide à nos concitoyens qui rencontrent des difficultés de vie.

La cérémonie s'est déroulée en présence de :

- Messieurs Christophe Dubois et Benoit Rosier, administrateurs au sein du Comité Central de Wallonie ;
- Monsieur Yves Craen, CEO de la Brasserie du Bocq ;
- Monsieur Olivier Degehet, directeur commercial de la Brasserie du Bocq ;
- Monsieur Dominique Liégeois, Président de la Société Royale Moncrabeau – Les 40 Molons.

La caisse philanthropique de la Société Royale Moncrabeau

Les Molons restent fidèles à leur devise, « plaisir et charité ». Fidèle à celle-ci depuis la création de la Société, le Molon ne s'est jamais séparé de sa célèbre *chirlike* (tirelire), qu'il tend à chacun dans le but de réunir l'argent qui sera alors destiné aux nécessiteux.



Au sein du Conseil d'Administration, seul souverain pour approuver les interventions selon ses propres critères, l'aide sera allouée (montant et nature), par un « commissaire aux œuvres » qui étudie les propositions faites et prend les contacts afin de concrétiser l'assistance.

L'anonymat est garanti et comme les Molons le rappellent : « La main gauche ignore ce que donne la main droite, et plus encore, cette main droite ignore à qui elle donne ». Aucune somme d'argent n'est allouée, mais des achats ou paiements sont réalisés en faveur du bénéficiaire. Les interventions les plus courantes concernent des frais d'énergie, de la nourriture, des médicaments, des lunettes, etc...

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Dominique LIEGEOIS
Président de la Société Royale Moncrabeau
liegeois.dominique@skynet.be
+32 475 32 10 83

Sylvain LECARTE
Chargé de communication du CCW
ccw.communication@fetesdewallonie.be
+ 32 474 74 34 45